

LE PETIT GÉNOULPHIEN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIEN VIVRE ENTRE LOIRE ET CHER

N°70 DÉCEMBRE 2020



EDITO DU MAIRE

Chères Génulphiennes, Cher Génulphiens,

Lors de l'élaboration du bulletin municipal précédent, nous pensions qu'il serait le seul à être réalisé dans des conditions particulières. Pourtant, nous ne sommes toujours pas sortis de la pandémie du COVID-19. Il est difficile de regarder vers l'avenir sans morosité. Effectivement, tout comme la foire aux entrecôtes à l'échalote, le marché de Noël a été annulé, les vœux du Maire à la population seront virtuels, le repas des aînés est reporté. Autant de manifestations, de moments conviviaux que nous ne vivons pas pour l'instant. Il faut être patients et raisonnables, pour le bien de tous.



Face à une crise sanitaire et économique d'une telle ampleur, j'ai tenu, comme les 21 autres maires de notre métropole, à signer la lettre adressée au Premier Ministre concernant la fermeture des commerces non essentiels. Malgré le fonds d'aide métropolitain, les entreprises, toutes tailles confondues, ont surtout besoin d'une chose : travailler !

Malgré tout, nous avançons dans les projets génulphiens. La salle multifonctions est à l'étude par le cabinet BVR qui nous a présenté un avant-projet écoresponsable faisant l'unanimité des conseillers. Parce que le BTP a un impact fort sur l'environnement, nous avons choisi d'orienter cette construction vers des matériaux naturels mais aussi recyclables.

Par ailleurs, notre commune vient de traverser une petite période d'incivilités. Aussi, la présence de la gendarmerie est d'ores et déjà renforcée sur notre territoire, tout comme notre vigilance et celle de nos agents afin de mettre un terme rapide à cette situation.

D'autre part, notre CCAS est là, les membres sont prêts à agir, à suivre attentivement les situations de nos concitoyens les plus fragiles et démunis. Lors du premier confinement nous avons pu constater qu'aucun de nos aînés notamment, n'était laissé-pour-compte, les génulphiens font preuve d'une grande solidarité. Je vous en remercie et compte sur chacun d'entre vous pour faire remonter à la mairie les difficultés et les situations de fragilité extrême. Je tiens à remercier tout particulièrement le Comité des fêtes pour son don, très généreux comme chaque année, de denrées, notamment alimentaires, à notre CCAS.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et que 2021 soit remplie de joie et de réussite pour chacun d'entre vous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à tous !

Votre Maire,
Patricia SUARD

SOMMAIRE

Page 2 : Edito du maire, sommaire

Page 3 : Travaux

Page 5 : Actualités

Page 9 : Ecole

Page 11 : Portrait génulphien



TRAVAUX

LA VOIRIE : UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

Plusieurs interventions importantes ont eu lieu sur la voirie de la commune lors de ce dernier trimestre. Des travaux nécessaires qui se poursuivront dans d'autres lieux en 2021.

LA RÉFECTION DES ACCOTEMENTS RUE DES VARENNES

Des travaux ont été effectués rue des Varennas à la mi-octobre. Ils ont consisté en un aménagement de regard (puits perdu) pour l'évacuation des eaux de pluie et à une « reprise des flashes sur accotement ». Les travaux s'étendent sur 65 mètres de long. Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage et ont coûté 11 120 € TTC.



LES TRAVAUX DE LA LEVEE DU CHER

La levée du Cher souffre de fréquents passages de tracteurs, camions et autres lourds engins sur sa chaussée ancienne. Les bords de la route surtout, étaient en mauvais état et il devenait dangereux de croiser un autre véhicule ou de doubler un vélo. C'est pourquoi il a été procédé au goudronnage des bas-côtés abîmés et au creusement de sillons sur la digue pour évacuer les eaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage pour un coût de 8 000 € TTC.



LA RÉFECTION DES MARQUAGES



Mi-novembre, plusieurs marquages usagés ont été refaits par l'application d'une résine de haute qualité, garantissant leur durabilité dans le temps.

Au total ce sont dix stop, deux cédez le passage, onze passages-piétons, cinq dos d'ânes (dents de requin) et toutes les places de parking de la salle de sport qui ont été réalisés par l'entreprise Esvia pour un total de 4 742 € TTC.

LE REMPLACEMENT DU MIROIR DE LA RUE DES VARENNES

Le miroir situé à l'angle de la D88 (digue de la Loire) et de la rue des Varennas n'était plus en assez bon état pour sécuriser cette intersection dangereuse. Il a été remplacé par l'entreprise Esvia pour un total 1 400 € TTC.

LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DIGUE DE LA LOIRE

Le chantier de renforcement de la digue prévoyait la réalisation d'écrans étanches sur deux sections.

Une première entre l'échangeur du boulevard périphérique et l'amont du lieu dit "le Saugé" et une deuxième section entre l'aval du Saugé et l'entrée de notre commune.

L'entreprise a rencontré des difficultés dans sa période de préparation pour cette deuxième section : les mélanges de matières réalisés ne faisaient pas bien prise et ne permettaient pas d'atteindre la solidité attendue. Les raisons de ces difficultés sont encore inconnues et le dosage qui permettra la réalisation de ces travaux est en cours de recherche. Dans l'attente de résultats satisfaisants il a donc été décidé de repousser le démarrage des travaux de la deuxième section. Des essais sont actuellement en cours. Si les résultats sont satisfaisants, une reprise des travaux et donc une mise en place de la déviation pourraient se faire fin janvier 2021.



LES BILAN ET POINT D'ÉTAPE DES TRAVAUX EN BORDS DE LOIRE



En bords de Loire, les travaux de dévégétalisation sont finis pour cette année. Le bois broyé a été enlevé et c'est un autre chantier qui est venu occuper l'entrée du terrain de la Foire aux entrecôtes, celui sur les travaux de renforcement de la digue.

Il reste encore du travail pour 2021 : des fouilles archéologiques ciblées auront lieu, sous l'égide de la DRAC, conformément à l'usage; s'ensuivra la fin du dessouchage, le broyage du bois, et le nivellement du terrain. Rappelons qu'il s'agit d'une action de prévention, destinée à libérer de la place à l'eau du fleuve, en cas de crue de la Loire.



UN SITE INTERNET POUR CALCULER LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme (construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments...), elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager. La commune perçoit sa quote-part de la taxe à chaque acceptation d'autorisation d'urbanisme. Peu connue des particuliers, elle est souvent oubliée lors du calcul du coût d'un projet, pourtant les sommes à verser ne doivent pas être négligées.

Son montant n'est pas simple à calculer et il n'existait pas d'outils de calcul simple et fiable sur le marché. Ce n'est aujourd'hui plus le cas avec la mise en ligne du site : www.taxe-amenagement.fr

Sur ce site, vous trouverez aussi l'ensemble des informations liées à cette taxe (dates de paiement, modalités de calcul, etc...). En quelques clics vous pourrez calculer, à l'euro près, mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de votre organisme bancaire.

ACTUALITÉS



UNE MASCOTTE POUR LA COMMUNICATION DE LA MAIRIE !

Nous avons une nouvelle mascotte pour les communications communales : le petit génulphien. Il viendra accompagner les articles qui le feront réagir. Ne ratez aucun de ces bulletins si vous souhaitez voir toutes ses expressions !

La municipalité remercie Léo Remy, le créateur de ce petit personnage qui reprend les couleurs de notre logo communal pour illustrer notre bulletin. Un contrat de cession de droits a été signé entre la commune et l'auteur. Il permet à la commune d'utiliser gratuitement ses dessins. Ils seront ainsi une excellente publicité à son travail.

En remerciement, la commune a remis à monsieur Remy lors du conseil municipal du 5 novembre dernier, un chèque cadeau d'une valeur de 75€ à utiliser au centre commercial La Riche Soleil.



Biographie de l'auteur :

« Bonjour, moi c'est Léo, beaucoup m'appellent Keziah ! Je suis le créateur du personnage du Petit Génulphien que j'ai aussi dessiné. Je suis actuellement étudiant en psychologie à l'Université de Tours et je projette d'apprendre l'informatique prochainement !

J'espère que mon travail vous plaira ! »

Léo REMY



Quelques exemples de la déclinaison d'expressions de notre nouvelle mascotte :



ERRATUM : LE CLUB DE L'AMITIÉ, UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE !



Lors de la publication du répertoire des associations en septembre dernier, une erreur de mise en page a exclu du document la page consacrée au club de l'amitié. Nous leur présentons nos excuses.

Le club de l'amitié, association ancienne qui participe au dynamisme de la commune réunira son Assemblée générale le 28 janvier 2021 à la salle polyvalente, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Si vous souhaitez vous y investir, n'hésitez pas à contacter madame Monique Ropion au 02.47.45.50.37.

UNE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

C'est une cérémonie en petit comité qui s'est déroulée le mercredi 11 novembre dernier pour rendre hommage aux morts de la Première Guerre mondiale. Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, il était important de se souvenir de ceux qui ont perdu la vie lors de ce premier conflit mondial et de se rappeler les souffrances endurées par toutes les populations. Un hommage a également été rendu aux soldats français morts lors des conflits actuels à travers le monde.

Une gerbe a été déposée par madame le maire en présence de monsieur Bernard Roy, président de la FNACA ainsi que de messieurs Guy Lacombed et Jacques Tessier, porte-drapeaux.



UNE GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE ?



La bibliothèque est rouverte, dans le respect des conditions sanitaires. Sachez que nous avons mis en place une grainothèque. De quoi s'agit-il ? Tout simplement, d'une boîte de partage, dans laquelle chacun peut librement et gratuitement venir chercher des graines ! Graines de fleurs, graines pour le potager... Et comme il s'agit de partager, chacun peut aussi glisser des graines récoltées en

trop dans une enveloppe, en écrivant dessus de quelle plante il s'agit, et, si possible, quelques indications. Pour l'instant par exemple, il y a des graines de haricots d'Espagne, des graines de monnaie du pape, de courge butternut et de courge musquée de Provence. Venez y faire un tour, papoter entre jardiniers et pourquoi pas vous inscrire à la bibliothèque ? Cette inscription, d'un montant de 4€ par famille, se fait en mairie.

LE REPÉRAGES DES RESEAUX EN VUE DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE PAR ORANGE

Vous avez peut être vu des personnes déambulant dans les rues et marquant le sol à la bombe de peinture. Il s'agit d'agents employés par l'opérateur Orange et faisant des repérages en vue du déploiement de la fibre.

6



L'INCENDIE D'UNE VOITURE RUE DES GRIMACES

Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, une voiture a pris feu dans la ruelle entre la mairie et l'église. L'incendie, qui s'est étendu aux poubelles, a vite été maîtrisé par les pompiers, évitant une propagation catastrophique.



Toutes les pistes ont été évoquées, de l'accident à la volonté délibérée de mettre le feu à l'église ou à la mairie. Les premiers éléments de l'enquête permettent de dire que la voiture, volée à Vêretz, après avoir servi à des rodéos en bords de Loire et dont des morceaux ont été retrouvés ici et là, aurait subi une avarie en haut de la côte, descendant se caler contre les poubelles. Les voleurs y auraient alors mis le feu... La commune a porté plainte.

Les agents de Tours Métropole ont nettoyé la chaussée des débris et hydrocarbures. La chaussée abîmée et les murs noircis seront réparés, nettoyés dans les meilleurs délais.



UN EMPRUNT POUR FINANCER LES FUTURS PROJETS DE LA COMMUNE

Le futur est fait de projets et le présent de taux très bas. Ainsi, pour financer les besoins existants (réfection des huisseries de la salle communale, travaux à l'école...) ou bien les projets annoncés dans notre programme, nous avons profité de taux très attractifs pour emprunter 300 000 € auprès du Crédit Agricole.

Ce prêt au taux fixe de 0.60% sur vingt ans est aussi rendu possible par la situation saine des finances de la commune et par l'arrivée à échéance prochaine de deux prêts importants, permettant de ne pas alourdir la charge de la dette.

COVID-19 : UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER ET INFORMER LES HABITANTS

Dans le cadre de ses nouvelles missions, Tours Métropole Val de Loire a lancé cet automne une vaste campagne de communication pour accompagner la gestion sanitaire de l'épidémie de coronavirus. De façon à replacer les 22 communes de la Métropole au cœur de la lutte quotidienne contre la COVID-19, cette campagne s'appuie sur le nom des villes pour élaborer une série d'accroches ludiques et décalées. Autour de jeux de mots rappelant la nécessité d'adopter les gestes barrières, elle souhaite interpeller les habitants et rompre avec le ton anxieux des messages actuels, tout en leur communiquant les informations essentielles.



INFORMATION
COVID-19

Il porte un masque
sur sa bouche et son nez.
Et pourquoi pas sur
SAINT-GENOUPH ?

Saint
Genouph

Face au virus, votre Métropole et votre Ville en font plus

Tours
métropole
Val de Loire

LE REPORT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION A 2022

En raison du contexte sanitaire, le recensement de la population qui devait se tenir du 21 janvier au 20 février 2021 est reporté à l'année 2022. Au 1er janvier 2021 la population légale sera de 1 064 habitants (source INSEE).



SUPER U

DRIVE
coursesu.com

Ouverture de votre magasin :

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption
le dimanche de 9h à 12h30



RÉPERTOIRE DES ACTEURS SOCIAUX

La version PDF est téléchargeable sur ce même lien en cliquant sur les 3 traits horizontaux à droite le page internet (entouré ici en rouge) :

Villes de Tours, La Riche,
St Genouph. Berthenay



Grand Quest

Nord Est

Sud Est

Joué / Saint-Pierre

Tours Nord Loire

Tours Sud Loire



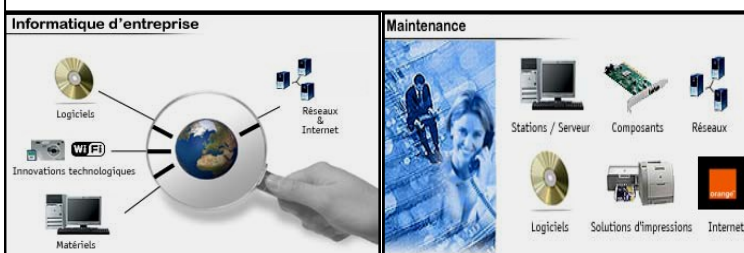
du Grand
Moulin car ce
quartier est, du
coup, dépourvu
de point d'apport
volontaire
actuellement.
Vous remerciant
de votre
compréhension,
nous vous

Sur un espace entièrement dédié à la COVID-19 (www.tours-metropole.fr/covid-19), vous trouverez les points de dépistage sur le territoire métropolitain, les informations essentielles sur les gestes barrières, la présentation du réseau bus/tram et le lien vers les informations COVID du réseau Fil Bleu, la possibilité de s'enregistrer pour recevoir la lettre d'information COVID-19 de Tours Métropole Val de Loire ...



SOFTWARE MANAGER

INFRASTRUCTURE ET RESEAUX D'ENTREPRISE



Au service des entreprises tourangelles depuis 1994

Tel : 02 47 65 76 67 - contact@softmanager.fr
46 route de Vaux Z.A. des Artisans 37300 JOUE LES TOURS

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021, AINSI QU'À TOUS VOS PROCHES.

ÉCOLE

UNE ÉCOLE TRÈS ACTIVE !



L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES ÉLÈVES

Avant le vote, nous avons expliqué ce qu'est un délégué. Le délégué est le médiateur entre les élèves et les maîtres et maîtresses. C'est le porte-parole de la classe, il doit montrer l'exemple. Il est élu par la classe, pour la classe. Les suppléants remplacent les délégués s'ils sont absents.

D'abord, nous avons fait un vote à bulletin secret. Quand la maîtresse a fait le dépouillement, il y avait une égalité de voix entre Jade et Anaé. Nous avons donc voté à nouveau pour les départager.

À la fin du vote, Anaé (CE2) est élue déléguée avec Justine (CE1), et les suppléantes sont Ilana (CE1) et Jade (CE2).

Les CE2 de la classe de Mme Lorent-Attia

Mercredi 16 septembre 2020, nous avons fait la liste des élèves candidats de la classe. Le Maître nous a expliqué comment faire un vote à bulletin secret. Nous avons écrit un prénom de chaque niveau sur le bulletin. Nous avons plié les bulletins puis nous les avons mis dans l'urne (boîte de mouchoir vide). La plus jeune et la plus âgée de la classe ont fait le dépouillement. Voici les résultats : sont élu(e)s au CM2 : Ines et Soukaina, au CM1 : Sarah et Nathan et au CE2 : Romane et Maëlys. Ines et Sarah ont accepté d'être les éco-déléguées de l'école pour toute l'année scolaire. Ce travail sert à apprendre comment fonctionne la démocratie en France.

Les CE2 de la classe de M.Chenevat

UNE AUTRICE ET ILLUSTRATRICE À L'ÉCOLE !

Dans le cadre de la Quinzaine du livre, en octobre, les élèves de la petite section au CP ont eu le plaisir d'accueillir dans leur classe, Estelle Billon-Spagnol, célèbre dans le monde de la littérature pour la jeunesse.

Elle leur a expliqué l'origine de son goût pour le dessin, son carnet à dessins, moyen d'expression et de représentation de ses émotions, son travail, les techniques qu'elle utilise et les enfants s'y sont essayés à leur tour avec beaucoup d'enthousiasme.



LA JOURNÉE DE CONFIN'ART

Malgré l'annulation de la très attendue journée de l'Art sur la commune, les élèves et leurs enseignants ont tenu à exposer aux abords de l'école, ce 16 octobre, leurs réalisations plastiques de la première période scolaire. Pour admirer la totalité, rendez-vous dans la galerie des artistes du site internet de l'école : <http://ec-saint-genouph.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



LE PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PAR PAY-FIT

Vous avez été informés de la mise en production de la version 20 de PayFiP en octobre 2020 incluant le changement de nom de domaine. Le Trésor Public est au regret de vous informer que l'évolution liée à ce changement de nom de domaine est reportée à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.



Les autres évolutions prévues dans cette version ont toutefois été mises en production, entraînant une interruption de service le mercredi 21 octobre 2020. Dans cette attente, les modalités d'appel et d'accès à PayFiP restent donc inchangées et continueront à se faire au moyen de l'adresse www.tipi.budget.gouv.fr.

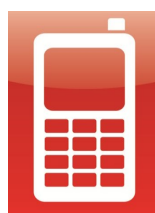
LA MISE À JOUR DES HORAIRES DU MATIN DE LA GARDERIE

Le règlement de la garderie a été mis à jour pour tenir compte des obligations liées à la crise sanitaire.

En effet, les enfants placés à la garderie le matin doivent être dans les classes dès 8h20 et partir de la garderie en plusieurs fois pour éviter que les classes ne se croisent. Outre le fait que les élèves doivent avoir été habillés et leurs mains lavées, l'agent en poste le matin endosse ensuite son rôle d'ATSEM et doit être dans la classe de Pierrette dès 8h20.

Pour permettre d'organiser cela sans encombres, il a été décidé qu'aucun enfant ne serait accepté après 8h10 durant la période de COVID-19. Nous vous remercions de votre compréhension.

Ces nouveaux horaires ont été votés lors du conseil municipal du 10 décembre dernier.



RAPPEL : TÉLÉPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie (voir dernière de couverture) et pour toutes **urgences uniquement**, vous pouvez joindre la permanence de l'équipe de Direction Municipale au numéro de téléphone suivant : **07.88.43.67.35**.

Vous voulez signaler, par exemple, un chien qui divague, un groupe de gens du voyage qui s'installe sur la commune, appelez-nous. Ce numéro ne se substitue pas aux services d'urgences ou de secours (gendarmerie, pompiers, samu,...), ni aux services d'intervention, de dépannage pour l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone, et autres.

RESTRICTIONS D'ACCUEIL À TOT'AIME POUR NOËL

Comme aux mois de mars-avril et en raison des restrictions d'accueil liées à la crise sanitaire, le nombre d'enfants possiblement accueillis à Tot'Aime est limité. La jauge du centre de loisirs est de 80 enfants, au lieu de 180 habituellement, durant les vacances scolaires de Noël, difficile d'accueillir tout le monde dans ces conditions.

10

Vraiment cuisiner, sincèrement s'engager



RESTORIA - Siège social - Parc de l'Angevinière
12 rue Georges Mandel - CS50955 - 49009 Angers Cedex 1
02 41 21 18 50 - info@restoria.fr - www.restoria.fr

SAINT-GENOUPH EN PORTRAITS



JENNY PACQUETEAU, MÉMOIRE DES ARDENNES

Saint-Genouph regorge de personnes talentueuses. Cette nouvelle rubrique a pour but de vous présenter leur parcours et leur travail. Nous souhaitons qu'ils soient sources d'inspiration pour tous. Ce trimestre, nous vous présentons Jenny Pacquetteau, autrice du livre *Ida d'Ardenne*, paru en 2019.

Pouvez-vous vous présenter?

Née dans l'Oise, mes racines familiales sont dans les Ardennes. Après plusieurs déménagements, je me suis installée à Semblançay où j'ai rencontré mon mari, génulphien d'origine, que j'ai épousé en 1968. Après deux ans en Guyane et dix à Joué-lès-Tours, nous nous sommes définitivement installés à Saint-Genouph en 1982. J'y ai élevé mes trois enfants et y accueille souvent mes six petits-enfants. Aujourd'hui retraitée, j'ai été professeure de français dans des établissements techniques publics, puis privés, notamment Saint-Gatien à Joué-lès-Tours.

Qu'appréciez-vous à Saint-Genouph?

J'y retrouve un cadre idyllique et un esprit de petit village de campagne tout en étant tout près d'une grande ville. La qualité de vie y est très agréable. J'aime l'esprit de convivialité qui y règne et les fêtes locales comme la foire à l'entrecôte. J'aimerais toutefois que plus d'occasions de se rencontrer et d'échanger se développent et que nous puissions plus accéder et profiter de la Loire, avec peut-être une guinguette...!

Vous vous êtes aussi investie dans la vie locale?

Oui. J'ai été conseillère municipale de 1983 à 1989. C'est notamment durant ce mandat que la salle des fêtes a vu le jour, dont j'avais choisi les sièges et les couleurs des murs! Je me suis aussi occupée de la communication municipale. J'ai également mené une liste en 2001.

Pouvez-vous nous présenter votre livre *Ida d'Ardenne*?

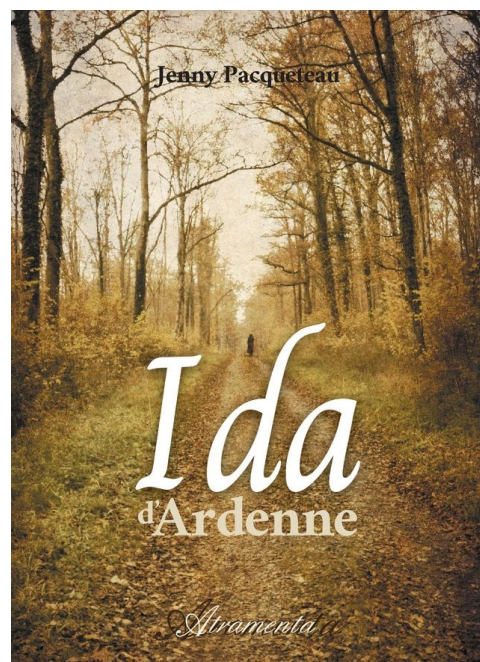
C'est mon premier roman. J'y raconte l'histoire de ma grand-mère paternelle de 1900 à avant ma naissance. Cela couvre à la fois la vie quotidienne d'une famille d'agriculteurs à une période de mutations mais aussi l'impact des deux guerres mondiales sur la vie dans les Ardennes. Tout ce que contient le roman est vrai. Enfant, je n'imaginais pas toutes les choses extraordinaires que ma grand-mère avait vécues! Je ne l'ai connue qu'à la ferme à s'occuper des vaches. J'ai appris des détails au fil du temps, par ma maman notamment. À la fin de sa vie, j'ai passé mon temps à l'interviewer. Une fois que je connaissais toute l'histoire, je me suis dit que cela méritait d'être raconté. J'ai donc écrit ce livre.

Votre inspiration est donc très personnelle.

Oui. Le quotidien des gens d'autrefois me passionne. Je lis beaucoup de romans régionaux. L'expérience de nos aînés est très enrichissante, elle mérite qu'on s'en inspire.

Avez-vous un autre livre en préparation ?

J'ai commencé un nouveau roman, là aussi en partant d'une histoire familiale. : un arrière grand-oncle a émigré aux USA en 1882. Mais je n'ai que quelques lettres comme base de départ. Je vais devoir inventer davantage que pour mon précédent livre. Nous sommes toujours en relation avec ses descendants. Ils sont d'ailleurs venus à Saint-Genouph il y a deux ans.



Synopsis : *À l'aube du 20^e siècle, l'avenir d'Ida, fillette au caractère affirmé, semble tout tracé. Dans quelques années, elle succédera à ses parents, éleveurs laitiers dans un village de la Thiérache ardennaise. Les aléas de sa propre vie, l'impact de l'Histoire vont rendre ce chemin bien tortueux.*

SERVICES

Secrétariat de Mairie

Tél : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Page Facebook : « Saint-Genouph »

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h le 1er samedi du mois

Permanence du maire :
Sur rendez-vous uniquement

Permanence du C.C.A.S. :
Sur rendez-vous

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez vous. Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tél : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours

Du lundi au vendredi de 14h à 16h

Soins gratuits pour les personnes en difficulté

Sur rdv pour les médecins spécialistes

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la Mairie à La Riche

Tél : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly 37000 TOURS

Tél : 02.47.37.74.24

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

19 rue de la Dolve

37000 Tours

Tél : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37510 Ballan-Miré

Tél : 02.47.68.26.90

Bibliothèque

Réouverture à compter de la rentrée
VENIR MASQUÉ

Le mercredi de 14h30 à 17h.

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Grand choix de livres à votre disposition

Rappel : montant de l'adhésion

4€ par famille et par an

Publication

Directeur de la publication :

P. SUARD

Comité de rédaction :

J. DESCHAMPS

T. DESHAIES

P. FORMEN

A. NEUBURGER

S. SUARD

Crédit photos : auteurs divers

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de St Genouph